Le journal municipal de
SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON
BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES VALÉRIENNOIS(ES)

Avril 2020
Vol. 13 – Numéro 04

960, chemin de Milton
Saint-Valérien, QC J0H 2B0
www.st-valerien-de-milton.qc.ca
(450) 549-2463

LA STATION DE QUARANTAINE

Lieu historique national de la Grosse Ile et le Mémorial des Irlandais.
Source : Wikipédia / Cephas / CC BY-SA (https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0)

Par Suzanne Normandin

Nous vivons présentement un moment qui deviendra historique, assurément! Pour l'instant, il est d'actualité et va si vite qu'entre le moment où j'écris cet article et celui où il sera publié, beaucoup d'eau aura coulé sous les ponts…

Le premier cas de coronavirus apparait en Chine le 17 novembre et il faudra environ trois mois pour que 100 000 personnes en soient atteintes. Onze jours plus tard, il y en aura 200 000 et, après moins de deux semaines, un premier million de personnes sera contaminé… partout sur la terre! Ce virus s'attaque à tout le monde, mais laisse K.O. les personnes âgées et celles à la santé vulnérable. Alors qu'un premier million de gens sont testés positifs, plus de 50 000 personnes étaient décédées. Le virus continue de s'étendre… C'est vertigineux!

Les gens, s'ils ne travaillent pas dans les services essentiels, sont confinés à la maison. Les écoles, garderies, restaurants, coiffeurs, commerces et usines sont fermées. Heureusement, l'internet permet de suivre le déploiement de ce virus en temps réel mais, surtout, il est le moyen de communication des gens qui ont l'impression de pouvoir sortir de leur zone de confinement en partageant avec les autres des pensées diverses, blagues ou photos selon les émotions du moment. Toutefois, les réseaux sociaux permettent aussi le partage des fausses nouvelles telles que la Covid-19 qui serait un virus fabriqué soit par les Chinois, soit par les Américains pour dominer le monde!

Des publications proposent aussi des recettes de médecins chinois ou italiens qui conseillent de boire de l'eau pour laver ou encore noyer le virus! Certains racontent que Nostradamus avait prédit la pandémie au 17e siècle : curieusement, avec ce dernier, les prédictions viennent toujours après l'évènement! D'autres prétendent qu'à tous les 100 ans une pandémie survient. C'est vrai qu'il y eut la Grippe espagnole en 1918, appelée à juste titre la Grande Tueuse, mais de nombreuses épidémies ont aussi décimé des populations de façon localisée par le passé. Cependant, après vérification, il y eut effectivement au début du 19e siècle plusieurs pandémies de choléra. Cette maladie, semblable à une gastro-entérite aigüe qui affaiblie le patient, est causée par l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés par un microbe. Elle connait une forte mortalité, mais demeure longtemps exotique, ne traversant pas les frontières de l'Inde, l'Asie et la Chine. Cependant, en 1817, une première pandémie de choléra suit les routes terrestres et maritimes qui mènent au Moyen-Orient et se rend jusqu'en Russie. Elle dure alors six ans. Très rapidement, une deuxième pandémie de choléra débute en 1826 et durera plusieurs années. C'est celle-ci qui atteint l'Europe en 1831 et traverse en Amérique du Nord l'année suivante. Elle parvient à Québec en début juin par des passagers partis de Dublin et, à la fin du mois, elle est à New York et, en juillet, à Philadelphie. L'épidémie s'étendra alors à toute l'Amérique du Nord. Le Parlement du Bas-Canada, afin de protéger ses habitants, organise alors une station de quarantaine sur une ile d'environ trois kilomètres de longueur par moins d'un kilomètre de largeur, située dans le fleuve Saint-Laurent à 50 kilomètres au nord-est de Québec. Dorénavant, tous les bateaux en provenance de pays d'Europe devront obligatoirement s'arrêter à Grosse-Ile afin que leurs passagers et membres d'équipages soient placés en quarantaine. Cette année-là, il y a évidemment quelques ratés et des bateaux se rendent jusqu'à Québec et Montréal, faisant quelques milliers de morts.

Sur l'ile, on construit un hôpital pour les malades et deux grands bâtiments qui pourront abriter les voyageurs en santé. La station de quarantaine est semblable à une gare de triage : tous les gens atteints de maladies infectieuses sont traités dans l'ile avant de rejoindre la terre ferme. La première année, 7000 immigrants

(Suite en page 11)

Table des matières

Mot du Maire 2
Calendrier mensuel 3
Avis public 4
Message important 4
Procès-verbal - Séance ordinaire 5-6
Régie intermunicipale 6-9
MRC des Maskoutains 9
Offres d'emplois..... 10
Suite de la page 1 11
Les Trois Clochers 11
Sûreté du Québec 12
Du côté de l'église 13
Service offert 14
Communautaire..... 14
Publicité 15-16

À LA MAIRIE

Votre Conseil municipal

Daniel Paquette
Maire

Luc Tétreault
Siège #01

Rémi Tétreault
Siège #02

Sophie Côté
Siège #03

Huguette Benoit
Siège #04

Serge Ménard
Siège #05

Sylvain Laplante
Siège #06

Directeur général et secrétaire-trésorier:
Robert Leclerc, GMA

Directrice générale adjointe:
Caroline Lamothe

Secrétaire administrative:
Nicole Gazaille

Secrétaire comptable:
Maryse Viens

Directeur et chef pompier:
Sylvain Laplante

Responsable voirie et travaux publics:
Daniel Gélinas

Coordonnatrice en loisirs:

Inspecteur en bâtiments et urbanisme:
Mathieu Senécal

Heures d'ouverture:
Du lundi au jeudi de
8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00

Conception et impression du journal:
Les Publications Municipales – 1 877 553-1955
© Tous droits réservés.

MOT DU MAIRE

Premièrement je tiens à tous vous remercier de respecter les règles du gouvernement. Je suis fier de voir la discipline que nous avons et qui assure une sécurité à notre municipalité.

Plusieurs projets étaient prévus pour cette année mais dû aux événements, seront retardés dans l'attente du feu vert du gouvernement pour les entamer.

Je vous énumère les projets qui devraient se réaliser cette année:

- chaussée et réseau pluvial du secteur de la rue du Coteau
- projet des jeux d'eau au parc Mon Repos
- réfection du terrain de balle au chalet des loisirs
- rénovation de la cuisine au chalet des loisirs
- rénovation de la cuisine au centre communautaire
- installation d'une génératrice et amélioration du système électrique au centre communautaire.

Tous les projets dépendent du moment ou le premier ministre établira le retour au travail.

N'oubliez pas que si vous avez besoin d'aide, le comité de dépannage pourrait vous donner un coup de pouce. N'hésitez pas à leur en parler.

Daniel Paquette
Maire

Pour soumettre vos articles dans le Journal:

«Le Journal municipal» est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à: *administration.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca*

POUR PLUS D'INFORMATIONS: (450) 549-2463

ADRESSES ET LIENS UTILES

ADRESSES À RETENIR

BUREAU MUNICIPAL
960 Chemin-de-Milton
Saint-Valérien-de-Miton (Québec)
Téléphone : 450-549-2463
Courriel : administration.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca
Site internet : www.st-valerien-de-milton.qc.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE
1384 Principale
Téléphone : 450-549-2058

BIBLIOTHÈQUE
1384 rue Principale
Téléphone : 450-549-2895

PAROISSE DE SAINT-VALÉRIEN
1375 rue Principale
Téléphone : 450-549-2332

ÉCOLE SAINT-PIERRE
1370 rue St-Pierre
Téléphone : 450-773-1922

BUREAU DE POSTE
1000 rue de l'Hôtel de ville
Téléphone : 450-549-2517

DÉPUTÉ PROVINCIAL : ANDRÉ LAMONTAGNE
Drummondville : 819-474-7770
Acton Vale : 450-546-3251
Courriel : andré.lamontagne.john@assnat.qc.ca

DÉPUTÉ FÉDÉRAL : SIMON-PIERRE SAVARD-TREMBLAY
Saint-Hyacinthe : 450-771-0505
Courriel : simon-pierre.savard-tremblay@parl.qc.ca

LIENS D'INTÉRÊT

TÉLÉPHONE & INTERNET
Sogetel : 1 866 764-3835
www.sogetel.com
Maskatel : 450-250-5050
1-877-627-5283
www.maskatel.ca

FONDATION CARAMEL
1449, 11e rang
Téléphone : 450-549-2935
Courriel : caramelle@telupton.com

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS
Téléphone : 450-774-2350

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE
Téléphone : 450-773-8401

MRC DES MASKOUTAINS
Général : 450-774-3141
Service d'évaluation : 450-774-3143
Service développement économique : 450-773-4232
Programme de rénovation : 450-774-3159
Patrimoine : 450-774-5026
Cours d'eau : 450-774-3129
Transport adapté : 450-774-8810
Transport collectif : 450-774-3173

CALENDRIER MENSUEL

MAI 2020

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1 Matières organiques	2
3	4 Séance du Conseil municipal à 20h00	5	6	7 Résidus domestiques Gros rebuts	8 Matières organiques	9
10 Fête des mères	11	12	13	14 Matières recyclables	15 Matières organiques	16
17	18	19	20	21 Résidus domestiques	22 Matières organiques	23
24/31	25	26	27	28 Matières recyclables	29 Matières organiques	30

AVIS PUBLIC

La Municipalité souhaite donner un peu de répit à la population en cette période difficile. Le conseil a donc décidé de reporter les prochains paiements de taes municipales selon les modalités suivantes :

- Paiement du 27 avril : reporté au 11 juin
- Paiement du 11 juin : reporté au 10 août
- Paiement du 10 août : reporté au 09 octobre

Le taux d'intérêt pour les TAXES MUNICIPALES en retard est de 0% jusqu'au 09 octobre 2020.

Les procédures de paiement suivantes s'appliquent :

- Si vous avez programmé vos paiements de taxes par l'entremise de votre institution financière, vous pourrez faire le changement de date vous-même si vous le désirez puisque la Municipalité ne dispose d'aucun moyen pour le faire.
- N'oubliez pas de transmettre les nouvelles échéances à votre institution financière puisque la Municipalité ne dispose d'aucun moyen pour le faire.
- Si vous avez déjà envoyé des chèques postdatés, la Municipalité va effectuer les dépôts en respectant les nouvelles dates de dépôt et non la date inscrite sur les chèques.

MESSAGE IMPORTANT

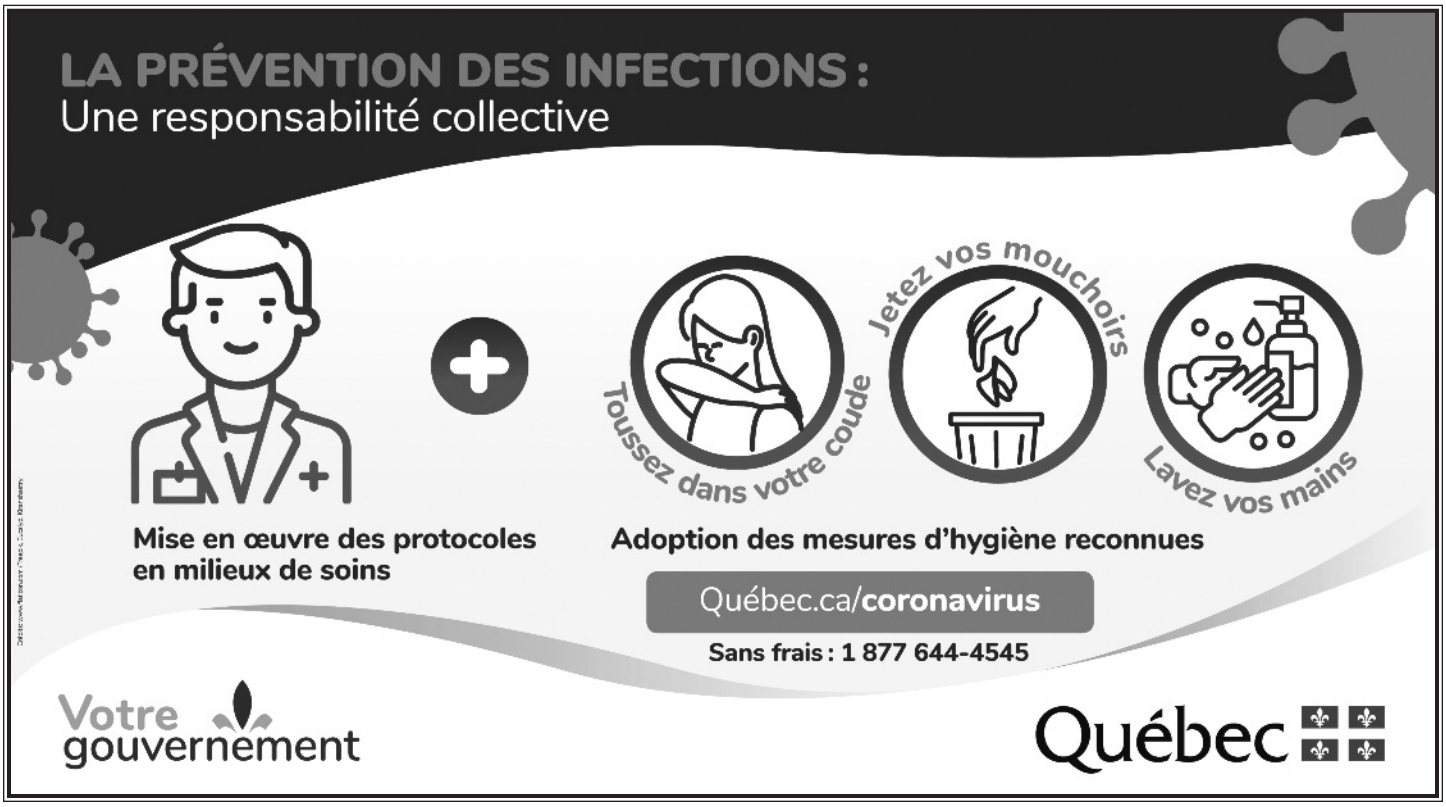

Veuillez prendre note que la version complète est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-valerien-de-milton.qc.ca sous la rubrique PLAN DU SITE ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 08H30 à 12H00 et de 12H30 à 16H00.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON TENUE LE 06 AVRIL 2020 À 20H00

1- Adoption de l'ordre du jour

2- Adoption des procès-verbaux

2.1 Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 2 mars 2020.

2.2 Adoption du procès-verbal de la session extraordinaire du 16 mars 2020.

3- Administration financière

3.1 Comptes à payer.

3.2 Dépôt du rapport du vérificateur et du rapport financier de l'année 2019.

4- Administration générale

4.1 Demande de commandite pour l'organisme SEPSHA.

4.2 Adjudication de la soumission pour la démolition du 1359 rue Principale.

4.3 Renouvellement de la carte de membre à Radio-Acton.

4.4 Participation à une formation sur les ressources humaines.

4.5 Semaine nationale des dons d'organes et de tissus.

5- Sécurité publique et sécurité civile

5.1 Dépôt d'une lettre de remerciement de madame Louise Langelier, coordonnatrice adjointe de la tenue de la collecte de sang, suite au support financier apporté par la municipalité.

5.2 Rapport annuel des activités en lien avec le schéma de couverture de risques (An 8).

6- Transport routier

6.1 Adhésion à Info-Excavation.

6.2 Compensation à monsieur Yan Fréchette / accident.

6.3 Signalisation adéquate pour le coin du chemin Grande Ligne et le 11e rang.

6.4 Rémunération à monsieur Patrick Dolbec.

7- Hygiène du milieu

7.1 Prix pour la vérification du débitmètre.

8- Urbanisme et gestion du territoire, comité consultatif d'urbanisme (CCU)

8.1 Dérogation mineure pour Ferme PORCHOC inc. 423 rang de l'Égypte.

8.2 Projet de règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

8.3 Adoption du premier projet de règlement 2020-180 (Plan d'urbanisme).

8.4 Adoption du premier projet de règlement 2020-181 (Zonage).

8.5 Adoption du premier projet de règlement 2020-182 (Construction).

8.6 Adoption du premier projet de règlement 2020-183 (Lotissement).

8.7 Adoption du premier projet de règlement 2020-184 (Conditions d'émission de permis de construction).

8.8 Adoption du premier projet de règlement 2020-185 (Permis et certificats)

9- Loisir, centre récréatif, parc, terrain de jeux et patinoire, centre communautaire et bibliothèque

9.1 Terrain de balle.

9.2 Rafraichissement du salon mortuaire.

9.3 Entrevue pour le poste d'agent administratif et coordonnateur(trice) en loisir.

9.4 Demande de soumissions par voie d'invitation écrite pour le déplacement des systèmes électriques et génératrices.

9.5 Cotisation 2020 à l'Association Québécoise du Loisir Municipal (AQLM).

9.6 Offre de services de Loisirs et port Montérégie.

10- Avis de motion

10.1 Avis de motion modifiant les règlements 2019-176 et 2020-177 concernant le taux d'intérêt et les échéances de taxes et dépôt du projet de règlement 2020-179.

10.2 Avis de motion pour l'adoption ultérieure du règlement 2020-180 (Plan d'urbanisme).

10.3 Avis de motion pour l'adoption ultérieure du règlement 2020-181 (Zonage).

10.4 Avis de motion pour l'adoption ultérieure du règlement 2020-182 (Construction).

10.5 Avis de motion pour l'adoption ultérieure du règlement 2020-183 (Lotissement).

10.6 Avis de motion pour l'adoption ultérieure de règlement 2020-184 (Conditions d'émission de permis de construction).

10.7 Avis de motion pour l'adoption ultérieure du règlement 2020-185 (Permis et certificats).

11- Règlement(s) – Adoption avec ou sans dispense de lecture

Aucun item.

12- Période de questions

13- Levée de l'assemblée

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-004, la présente séance est tenue à huis clos.

L'ordre du jour est adopté.

Les procès-verbaux des sessions ordinaire et spéciale du 02 mars et 16 mars 2020 sont adoptés.

Le conseil approuve les salaires payés au montant de 41,982.74$, les comptes payés au montant de 52,055.71$ et autorise les

paiements des comptes à payer présentés ce 06 avril 2020 au montant de 76,226.44$.

Le rapport financier et le rapport du vérificateur sont déposés.

Le conseil municipal prend acte de la demande de commandite de SEPSHA.

Le conseil municipal refuse la soumission déposée par Excavation Réal Couture inc. pour la démolition du 1359 rue Principale au montant de 60,016.95$, taxes incluses.

Le conseil municipal autorise le renouvelement de sa carte de membre à Radio Acton pour la somme de 150.00$, taxes en sus..

Le conseil autorise l'inscription de la directrice générale adjointe à participer à une formation sur les ressources humaines à Sherbrooke pour la somme de 335.00$, taxes en sus.

Le conseil municipal décrète la Semaine nationale des dons d'organes et des tissus du 19 au 25 avril 2020.

Monsieur Sylvain Laplante, directeur du service des incendies se retire de la table des délibérations.

Dépôt d'une lettre de remerciement de madame Louise Langelier, coordonnatrice adjointe de la tenue de la collecte de sang, suite au support financier apporté par la municipalité.

Le conseil municipal adopte le rapport annuel des activités en lien avec le schéma de couverture de risque pour l'an 8.

Monsieur Sylvain Laplante reprend son siège à la table des délibérations.

Le conseil municipal refuse l'adhésion à Info-Excavation.

Suite à un accident survenu au coin de la Grande Ligne et le 11e rang, le conseil municipal autorise l'acquisition d'un panneau lumineux de signalisation (arrêt) chez Trafic Innovation inc. pour la somme de 1,650.00$, taxes et transport en sus.

Le conseil municipal demande à Excavation Réal Couture inc. de réparer le gazon au 1414 rue Principale.

Le dossier de rémunération de monsieur Patrick Dolbec est retiré.

Le conseil municipal mandate la firme Compteurs d'eau du Québec pour effectuer la vérification du débitmètre à la station de pompage au montant de 344.93$, taxes incluses.

Le conseil municipal mandate la firme SIMO pour effectuer la mesure des boues des étangs aérés pour la somme de 2,500.00$, taxes en sus.

Une dérogation mineure est accordée à Ferme Pochoc inc. pour la construction d'un réservoir circulaire en béton armé et à l'augmentation du phosphore.

La procédure d'adoption d'un règlement pour concernant les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) est abandonné.

Considérant l'arrêté ministériel 2020-180, les adoptions des premiers projets de règlements concernant le plan d'urbanisme, zonage, construction, lotissement, conditions d'émission de permis de construction et de permis et certificats sont reportés.

Le dossier concernant le terrain de balle est remis.

Le dossier concernant le rafraîchissement du salon mortuaire est remis.

Le conseil nomme messieurs Daniel Paquette, maire, les conseillers Rémi Tétreault et Sylvain Laplante ainsi que la directrice générale adjointe madame Caroline Lamothe à titre de membres du comité de sélection pour le poste de coordonnateur en loisirs et adjointe-administrative.

Le conseil mandate le directeur des travaux publics afin d'élaborer des devis pour le déplacement des systèmes électriques et l'achat de deux génératrices au chalet des loisirs et au centre communautaire.

Le conseil municipal adhère à l'Association Québécoise du Loisir Municipal pour la somme de 360.50$, taxes incluses.

Le conseil municipal accepte l'offre de services de Loisir et Sport Montérégie relativement à l'aménagement du parc Mon Repos.

Considérant l'arrêté ministériel 2020-008, les avis de motions concernant le plan d'urbanisme, zonage, construction, lotissement, conditions d'émission de permis de construction et de permis et certificats sont reportés.

Période de questions.

La séance est levée à 22H15.

AVIS IMPORTANT

LA SQ SOUHAITE PRÉVENIR LES FRAUDES LIÉES À LA COVID-19

La Sûreté du Québec désire mettre en garde la population contre des fraudeurs sans scrupule, qui misent sur le contexte du confinement lié au nouveau coronavirus Covid-19 et la vulnérabilité des citoyens pour leur soutirer de l'argent ou des renseignements personnels.

QUELQUES EXEMPLES DE STRATAGÈMES RECENCÉS

- Vous recevez un courriel ou un message texte de la « Croix-Rouge » vous informant d'une éligibilité à des prestations pour travailleur autonome ou à un programme d'aide financière aux travailleurs;
- Vous recevez un appel de votre « compagnie d'assurance » vous demandant un renseignement personnel ou de la part « d'Hydro-Québec » concernant un rabais applicable sur votre facture d'électricité;
- Vous êtes sollicités sur les médias sociaux au sujet d'une allocation offerte par le « Gouvernement fédéral » pour vous aider à traverser la période du confinement;
- Vous êtes sollicité à votre domicile pour effectuer un don pour soutenir la recherche en vue de la création d'un vaccin ou d'un remède pour contrer la COVID-19.

POUR SIGNALER UNE FRAUDE, COMMUNIQUEZ AVEC :

- Votre institution bancaire
- Votre compagnie émettrice de la carte de paiement
- Votre fournisseur de service (Internet, téléphonie cellulaire)
- Vos agences nationales d'évaluation du crédit :
  Équifax Canada : 1 800 465-7166,
  TransUnion Canada : 1 877 713-3393
- La Sûreté du Québec au 310-4141 ou *4141 (cellulaire)

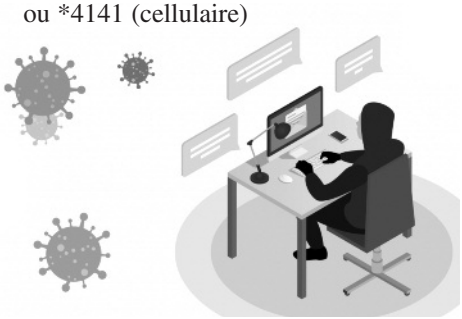

PROGRAMME RÉGIONAL DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

CALENDRIER DE VIDANGES 2020

Les dates présentées dans le présent document pourraient être modifiées, en fonction de la fin de la période de dégel fixée par le ministère des Transports du Québec ou de circonstances indépendantes de notre volonté.

MUNICIPALITÉ Saint-Valérien-de-Milton 2020 :

Du 27 avril au 7 mai

Les dates présentées dans le présent calendrier pourraient être modifiées, sans préavis, notamment pour répondre aux directives qui pourraient être émises par la Santé publique dans le cadre de la pandémie de COVID-19.

2020

Route/rang	Nombre de fosses
Chemin Fournier	9
Chemin Larocque	37
Petit 10ième Rang	12
Chemin Foisy	3
Chemin Leclerc Tétreault	1
Chemin Camping Détente	1
Terrasse Bellevue	26
Chemin Maurice	2
Chemin St-Dominique	73
Secteur Graveline	9
Chemin de l'École	29
Rang de l'Égypte	43
Chemin Bernier	1
	246

2021

Route/rang	Nombre de fosses
Chemin d'Acton	2
Petit 11ième Rang	10
La Grande Ligne	18
9ième Rang	9
Perreault-Guilmain	3
8ième Rang	21
6ième Rang	23
Petit 8ième Rang	24
Chemin Gazaille	5
Chemin Milton	34
Chemin Roxton	29
Du Rocher	1
11ième Rang	50
Chemin Upton	10
10ième Rang	33
	272

REPORT DE L'OUVERTURE DES ÉCOCENTRES ET RETOUR DE LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Saint-Hyacinthe, le 30 mars 2020 – Après avoir fait appel à la bienveillance des citoyens pour sortir leurs bacs roulant une journée plus tôt à la rue, afin de réduire les risques liés à la propagation de la COVID-19, la pandémie a une nouvelle conséquence sur les services de la Régie. En effet, lors de la dernière rencontre du conseil d'administration de l'organisme, il a été décidé, afin de respecter les exigences de la direction de la santé publique et de limiter les risques de transmission du virus, tant à l'égard des citoyens utilisateurs qu'à celui du personnel de la Régie, **de reporter à une date ultérieure, l'ouverture de ses écocentres** qui était normalement prévue pour le 18 avril prochain.

D'autre part, considérant que la situation actuelle permet de maintenir la collecte des matières organiques, laquelle est principalement mécanisée, le retour de la collecte hebdomadaire des bacs bruns aura lieu comme prévu, à compter du 1er avril prochain et elle se poursuivra tant que la situation le permettra.

Cependant, bien qu'il soit habituellement autorisé d'utiliser divers contenants et des sacs de papier en cas de surplus de matières, **la Régie demande aux citoyens, afin de limiter les risques de transmission du virus qui pourraient être liés aux contacts entre le personnel de l'entrepreneur et les contenants d'appoint qui ne peuvent être levés mécaniquement, de ne pas utiliser de petites poubelles rondes ou de sacs de papier tant que la situation ne sera pas revenue à la normale.**

Bien qu'il y ait généralement des surplus printaniers liés au râtelage des feuilles et du gazon, la Régie recommande de recourir davantage à l'herbicyclage en laissant les feuilles déchiquetées et le gazon tondus, directement sur le terrain, ce qui aura pour effet de limiter le volume de matières générées et qui devrait permettre de répondre aux besoins en utilisant seulement le bac brun destiné à cette fin.

Au rythme de la COVID-19, la situation évolue de jour en jour et il est important de bien collaborer afin de limiter les risques de propagation. C'est ainsi que nous pourrons contribuer à un retour à la normale dans les meilleurs délais, pour le plus grand bénéfice de tous.

RÉGIE INTERMUNICIPALE d'Acton et des Maskoutains

LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE!

ANNULÉE :
COLLECTE DE RDD DU 23 MAI

À VENIR :
OUVERTURE DES ÉCOCENTRES

MAINTENUE :
COLLECTE DES ENCOMBRANTS

RDD

La collecte de résidus domestiques dangereux prévue le 23 mai à Saint-Hyacinthe est annulée en raison de la pandémie. La Régie invite les citoyens à entreposer leurs RDD pour les apporter à la prochaine collecte automnale.

ÉCO CENTRES

La Régie travaille présentement sur un protocole qui permettra la réouverture des écocentres dans les meilleurs délais, tout en assurant un service sécuritaire pour le personnel et les citoyens desservis. Les détails seront communiqués sous peu.

COLLECTE DES GROS REBUTS

Les encombrants seront collectés selon les dates fixées dans le calendrier des collectes. Pour réduire les risques de transmission du virus, les gros rebuts doivent être placés en bordure de rue 48 heures avant la collecte, de façon bien ordonnée. Les petits objets et les rebuts placés dans une remorque ne sont pas ramassés.

www.riam.quebec
450-774-2350

COVID-19 : COLLECTE DE GROS REBUTS MAINTENUE ET COLLECTE DE RDD ANNULÉE !

Saint-Hyacinthe, le 23 avril 2020 – Malgré la période de pandémie liée à la COVID-19, la collecte des gros rebuts se déroulera au début du mois de mai, tel que prévu au calendrier des collectes. La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains continue de mettre tout en œuvre afin d'assurer le maintien des services, tout en protégeant la santé des éboueurs qui effectuent la collecte des matières placées à la rue. Comme d'habitude, cette collecte se tiendra la même journée que la collecte des déchets, pour chaque secteur du territoire de la Régie. Cette année, la Régie demande aux citoyens de **placer les gros rebuts en bordure de rue 48 heures à l'avance**, afin de réduire les risques de transmission du virus aux éboueurs qui devront manipuler les gros rebuts placés à la rue. Puisque le virus a une durée de vie limitée dans le temps sur les objets inertes, sortir les bacs deux jours à l'avance permettra de réduire les risques de propagation du virus pour les employés qui effectuent les collectes.

Rappel des modalités :

- Les collectes de gros rebuts ont lieu **entre 7 h et 19 h**, la journée de collecte des déchets de chaque secteur et elles sont effectuées par un camion distinct de celui qui fait la collecte régulière des déchets, selon un horaire différent.
- Ils doivent être déposés de façon ordonnée, bien empilés en bordure de la rue (même dans les immeubles multilogements) et les gros rebuts déposés dans des remorques, camions ou autres ne seront pas ramassés.
- Seuls les « gros objets » sont ramassés lors de cette collecte puisque les autres rebuts, de plus petites tailles, doivent être déposés dans les bacs en tout temps.

À titre informatif, une liste non exhaustive d'encombrants admissibles est reproduite ci-dessous :

Exemples de gros rebuts acceptés : Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, table, chaise, bureau, lit, chauffe-eau électrique, sofa, divan, bibliothèque, ameublement de bureau, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attachés), arbre de Noël artificiel, meubles de jardin, jouets volumineux, équipements sportifs (filet de hockey, panier de basket, banc et vélo exerciseur), etc. Il est recommandé que les matelas et sommiers soient placés dans un sac convenablement scellé avec du ruban adhésif avant d'être déposés à l'endroit du ramassage.

Exemples de rebuts non acceptés : Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneus, tondeuse à gazon, pièces de véhicules automobiles, rebuts d'origine agricole (pièces de machinerie, clôture, etc.), matériaux de construction et de démolition, terre, pierre, béton, céramique, branches ainsi que les déchets, matières organiques ou matières recyclables déposés en vrac, dans des sacs ou dans des boîtes.

Selon chaque secteur, les dates de collecte des gros rebuts sont les suivantes :

Lundi 4 mai : Acton Vale

Mardi 5 mai : Béthanie, Saint-Théodore-d'Acton, Canton de Roxton, Sainte-Christine, Roxton Falls, Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Nazaire-d'Acton et Upton

Mercredi 6 mai : La Présentation, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Hugues, Saint-Jude, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu et Saint-Simon

Jeudi 7 mai : Saint-Dominique, Saint-Liboire et Saint-Valérien-de-Milton

Vendredi 8 mai : Saint-Damase, Saint-Pie, Sainte-Madeleine et Sainte-Marie-Madeleine

Ville de Saint-Hyacinthe : *(pour connaître votre secteur, veuillez vous référer à votre calendrier de collecte à trois voies)*

Lundi 11 mai	Secteur 1
Mardi 12 mai	Secteur 2
Mercredi 13 mai	Secteur 3
Jeudi 14 mai	Secteur 4
Vendredi 15 mai	Secteur 5

D'autre part, la Régie tient à informer toute la population que la **collecte printanière de résidus domestiques dangereux** (RDD) qui devait se tenir le samedi 23 mai devant le stade L.-P.-Gaucher à Saint-Hyacinthe **est annulée en raison de la pandémie**. En effet, cet événement annuel à l'occasion duquel environ 1 300 citoyens convergent vers le point de collecte, constitue précisément le type de rassemblement qui est interdit, en cette période où la distanciation physique est devenue la norme pour la protection de toute la population.

Dans le contexte actuel de pandémie, la Régie invite tous les citoyens à continuer d'entreposer leurs RDD pour la période estivale et à les apporter lors des collectes automnales afin que ces résidus puissent être gérés comme il se doit, dans le respect de notre environnement collectif.

Finalement, la Régie tient à informer les citoyens de ses municipalités membres qu'elle travaille actuellement à mettre en place des protocoles qui pourront permettre d'assurer une réouverture sécuritaire des écocentres, tant pour le personnel de la Régie que pour l'ensemble des citoyens desservis, dès que possible.

Elle invite les citoyens à se rendre périodiquement sur le site internet de la Régie au www.riam.quebec/ afin d'être informés de l'évolution de ce dossier et des modalités qui encadreront éventuellement l'ouverture et l'accès aux écocentres, laquelle devrait avoir lieu dans les meilleurs délais.

RÉGIE INTERMUNICIPALE

COLLECTE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES, LES SERVICES SONT MAINTENUS!

Dans le contexte actuel de pandémie lié à la COVID-19, plusieurs citoyens s'interrogent à l'égard des services de gestion des matières résiduelles. La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains souhaite rassurer la population et confirmer que les services de collecte des matières résiduelles sont maintenus. L'équipe est en poste afin d'assurer le maintien des services et les ajustements qui peuvent être requis selon l'évolution de la situation. Toutes les mesures sont mises en œuvre afin de limiter la proximité physique entre le personnel et la population. Des mesures préventives accrues de désinfection des lieux, des individus et des équipements de collecte ont été mises en place par la Régie et par l'entrepreneur qui assure la collecte afin de limiter les risques de propagation du virus.

Nous invitons les personnes qui voudraient contacter la Régie à le faire par téléphone au 450 774-2350 ou par courriel au riam@riam.quebec afin de respecter les recommandations de la Direction de la Santé publique et de limiter les contacts physiques dans les locaux de la Régie.

Bien que la situation évolue d'heure en heure, les centres de tri des matières recyclables sont toujours en opération au moment de rédiger ce communiqué et conséquemment, les collectes de matières recyclables sont également maintenues, tout comme celles des matières organiques. Si la situation devait être modifiée, la Régie prendrait les mesures nécessaires, en collaboration avec ses municipalités membres, afin d'en informer rapidement la population.

En terminant, la Régie tient à rappeler qu'il est toujours possible d'obtenir de nombreuses informations en se référant à son site internet www.riam.quebec et à remercier les citoyens qui, en respectant les consignes, contribuent à limiter les impacts liés à la transmission du virus, dans le contexte de propagation de la COVID-19 que nous traversons tous ensembles, chacun de son côté.

RÉGIE INTERMUNICIPALE d'Acton et des Maskoutains

MRC DES MASKOUTAINS

CLINIQUE D'IMPÔT 2020

ÊTES-VOUS ADMISSIBLE AU SERVICE D'AIDE EN IMPÔT?

Saviez-vous que vous pourriez être admissible au service d'aide en impôt, qui est offert gratuitement, si vous avez un revenu modeste et que votre situation fiscale est simple?

Dans le cadre de ce service, un bénévole vous aidera à remplir vos déclarations de revenus pour que vous puissiez recevoir les prestations et les crédits d'impôt auxquels vous avez droit.

REVENU MODESTE

Votre revenu familial total doit être inférieur au montant indiqué dans le tableau ci-dessous, selon votre situation. Notez que les revenus maximaux fixés par votre organisme communautaire pourraient être différents de ceux présentés ci-dessous. Veuillez communiquer avec celui-ci pour vérifier votre admissibilité.

Seuils de revenu suggérés

Une personne seule	25 000 $
Un couple	30 000 $
Chaque personne à charge supplémentaire	2 000 $
Un adulte avec un enfant	30 000 $
Chaque personne à charge supplémentaire	2 000 $

Situation fiscale simple

En général, votre situation fiscale est simple si vous n'avez aucun revenu ou si vous avez un revenu provenant des sources suivantes :

- un emploi;
- une pension;
- des prestations, comme celles du Régime de rentes du Québec ou d'un régime d'assurance invalidité, d'assurance emploi ou d'assistance sociale;
- des revenus ou des rentes d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER);
- une pension alimentaire;
- une bourse d'études;
- des intérêts (moins de 1 000 $).

Votre situation fiscale n'est <u>pas simple</u> si

- vous êtes travailleur autonome (sauf dans certains cas, si le revenu est de moins de 1 000 $) ou avez des dépenses d'emploi;
- vous avez des revenus et des dépenses d'entreprise ou de location;
- vous avez vendu une résidence;
- vous avez un gain ou une perte en capital;
- vous avez déclaré faillite;
- vous remplissez une déclaration de revenus pour une personne décédée.

SÉANCES DE PRÉPARATION DE DÉCLARATIONS DE REVENUS

Des séances de préparation de déclarations de revenus sont tenues dans plusieurs villes du Québec par des organismes communautaires participants. Elles permettent aux personnes admissibles d'y faire remplir leurs déclarations de revenus gratuitement par des bénévoles du service d'aide en impôt.

La plupart des séances de préparation de déclarations de revenus se déroulent le jour, de mars à avril, et visent la production des déclarations de l'année précédente. Toutefois, plusieurs organismes offrent un service de préparation de déclarations pendant une période plus longue que celle-ci ou à d'autres moments de l'année. Pour connaître les séances prévues au Québec, consultez la liste des séances de préparation de déclarations Ce lien ouvrira un nouvel onglet au Québec ou communiquez avec le service à la clientèle de Revenu Québec.

DOCUMENTS REQUIS

N'oubliez pas d'apporter vos feuillets de renseignements fiscaux, vos relevés, vos reçus, vos avis de cotisation de l'année précédente et tout autre document pertinent. Les bénévoles en ont besoin pour remplir vos déclarations

MRC des Maskoutains — Un monde à votre mesure

CAMP DE JOUR ESTIVAL

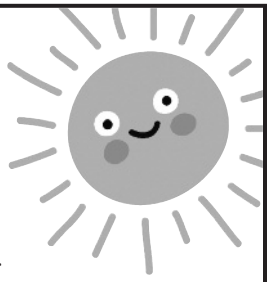

Malgré la situation concernant la COVID-19, la Municipalité élabore sa programmation du camp de jour qui débutera le 25 juin 2020, prévoyant ainsi être fin prête pour offrir le service à la population, suivant l'évolution favorable de la crise actuelle. La période d'inscription se tiendra dès que le gouvernement le permettra. Une soirée d'inscription aura lieu. La date sera communiquée sur le site Internet, le Facebook et dans le journal de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton.

La Municipalité recherche activement des animateurs et un coordonnateur pour le camp de jour 2020. Si vous êtes âgés de 16 ans et plus, nous vous invitons à envoyer votre curriculum vitae à Caroline Lamothe à l'adresse courriel suivante : **caroline.lamothe@mrcmaskoutains.qc.ca** avant le 7 mai 2020.

OFFRE D'EMPLOI

COORDONATEUR DU CAMP DE JOUR

Description sommaire:

La personne titulaire du poste collabore à l'organisation des activité du camp de jour, anime les activités et prévoit le matériel nécessaire. Elle encadre et supervise les animateurs. Elle est responsable de la sécurité des enfants.

Responsabilité:

- Animer les activités, les sorties et prévoir le matériel nécessaire;
- Veiller à la sécurité et au bien~être des enfants;
- Maintenir le respect des règlements et des procédures en vigueur;
- Assister aux formations;
- Participer aux réunion d'équipe.

Exigences:

- Être un étudiant âgé de 16 ans et plus;
- Avoir une expérience pertinente avec les enfants:
- Posséder un certificat de secourisme (un atout).

Compétences recherchée:

- Faire preuve d'autonomie, sens des responsabilités et jugement;
- Être dynamique, créatif et avoir un leadership;
- Avoir la capacité à gérer des situation difficiles et à travailler en équipe;
- Posséder d'excellentes habiletés de communications et de relations interpersonnelles.

Conditions de travail

- Salaire: à discuter
- Durée de l'emploi: du 25 juin au 14 août

OFFRE D'EMPLOI

ANIMATEUR DU CAMP DE JOUR

Description sommaire:

La personne titulaire du poste anime les activités. Elle encadre et supervise les enfant de son groupe Elle est responsable de la sécurité des enfants.

Responsabilité:

- Animer les activités et les sorties;
- Veiller à la sécurité et au bien-être des enfants;
- Maintenir le respect des règlements et des procédures en vigueur;
- Assister aux formations;
- Participer aux réunion d'équipe.

Exigences:

- Être un étudiant âgé de 16 ans et plus;
- Avoir une expérience pertinente avec les enfants;
- Posséder un certificat de secourisme (un atout).

Compétences recherchée:

- Faire preuve d'autonomie, sens des responsabilités et jugement;
- Être dynamique, créatif et avoir un leadership;
- Avoir la capacité à gérer des situation difficiles et à travailler en équipe;
- Posséder d'excellentes communications et interpersonnelles.

Conditions de travail

- Salaire: à discuter
- Durée de l'emploi: du 25 juin au 14 août

SUITE DE LA PAGE 1

y débarquent pour y être soignés. Toutefois, la médecine étant encore peu avancée, on ne connait pas l'origine du choléra ni son mode de transmission. Plusieurs praticiens croient toujours à la théorie des miasmes, qui veut que cette affection s'attrape par les airs, suivant les voies navigables. D'autres prétendent qu'elle est une punition divine pour ceux qui s'éloignent de la religion! On soulage alors les souffrances en assistant les malades entassés dans des hôpitaux situés dans l'ouest de l'ile. On leur administre de l'huile de castor, du camphre, des purgatifs ou bien on leur fait des saignées. Les morts sont inhumés dans un cimetière sur l'ile et les gens guéris, pour leur part, reprennent le bateau pour le port de Québec. L'année 1832 est particulièrement difficile pour le personnel soignant qui s'organise en même temps que le virus fait ravage; malgré cela, médecins, infirmières et aide-infirmiers réussissent à contenir la maladie. L'année 1834 amènera une autre épidémie de choléra qui fera 117 morts mais les autres années, pour la plupart, seront plutôt paisibles et le personnel soignant maitrisera bien la maladie, recevant normalement une centaine de malades à la fois.

Cependant, en 1847, une épidémie de typhus « débarque » dans l'ile avec des immigrants irlandais ayant fui la grande famine de leur pays. Plusieurs d'entre eux, déjà très affaiblis par la faim et ayant voyagé dans d'atroces conditions sur des bateaux surpeuplés dans lesquels on retrouve des gens malades de la fièvre typhoïde et de la dysenterie, trouveront la mort en arrivant presqu'à destination. Jamais les autorités médicales de l'ile n'auraient pu prévoir une telle horreur. Des navires arrivent avec parfois jusqu'à quatre cents malades qui ont fait le voyage, enfermés dans des cales avec des mourants et des cadavres n'ayant pas été inhumés en mer. Les plus récents hôpitaux ne peuvent recevoir plus de 200 patients et pourtant, en mai, ils renferment déjà plus de 530 malades et les immigrants continuent d'arriver en grand nombre alors que les hangars contiennent difficilement 800 personnes. Des gens attendent dans les navires pendant qu'on monte des tentes tout près des hôpitaux. En juin, sur l'ile, 15 000 immigrants sont en quarantaine en même temps, dont 2000 sont malades. Pendant toute la saison, plus de 440 bateaux ont apporté environ 100 000 personnes au pays et plusieurs ont perdu la vie durant le voyage ou pendant la quarantaine sur le navire. Du 15 mai au 20 octobre de cette année-là, plus de 5500 Irlandais succombent à l'épidémie de typhus qu'on appelle aussi « la fièvre des navires ». Dans le livre des registres, le prêtre écrit, jour après jour, le nombre de personnes inhumées : 37, 27, 44, 52, 93 et ainsi de suite, sur plusieurs pages. Il y a tellement d'enterrements que les autorités recourent aux fosses communes dans lesquelles les cercueils sont empilés par trois. Des bateaux apportent de la terre du continent afin de couvrir les fosses; les gens ne fournissent pas à la tâche. Plusieurs infirmières, policiers, prêtres, médecins et autres membres du personnel seront contaminés et plusieurs vont y laisser leur propre vie. Inutile de dire que le recrutement du personnel se fait alors difficilement du côté de Montmagny. En septembre, avec la fin du transport maritime pour l'hiver, les patients sont évacués vers les hôpitaux de Montréal et de Québec, signifiant par-là que la contamination va continuer sur la terre ferme. D'ailleurs, plusieurs bateaux transportèrent aussi des immigrants dans les ports de Québec et Montréal où des hangars avaient été érigés pour y installer des malades.

Parmi tous ces immigrants irlandais, un sur six n'eut jamais l'occasion de s'établir dans sa nouvelle terre d'accueil, fauché par la mort! En 1909, afin de commémorer cette hécatombe de 1847, on érige une croix celtique de quatorze mètres de hauteur à l'endroit le plus élevé de l'ile, dans sa partie ouest, juste devant le cimetière irlandais qui, rempli de butes et de valons, contient de petites croix blanches, toutes simples, éparpillées çà et là dans la verdure du sol, rappelant ces simples gens partis avec l'espoir de trouver un monde meilleur. Ce mémorial est le plus grand cimetière irlandais… hors d'Irlande!

L'année 1847, dans toute l'histoire de la Station de quarantaine de la Grosse Ile qui s'échelonna de 1832 à 1937, fut la plus pénible; elle détient d'ailleurs le triste record du plus grand nombre de pertes de vies humaines. Toutefois, après les découvertes de Louis Pasteur concernant la variole et la contagion des microbes au cours des années 1870, la station de quarantaine va grandement s'améliorer et, surtout, mieux s'organiser pour recevoir les voyageurs qui doivent faire une quarantaine. L'ile en sera transformée!

… À suivre!

HORTICULTURE

Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers »
Upton
St-Valérien-de-Milton
St-Liboire

Nous vous invitons à la prochaine conférence de la Société d'horticulture et d'écologie «Les Trois Clochers» le lundi 25 mai à 19h15 à la salle municipale de St-Valérien-de-Milton, 1384 Principale, St-Valérien-de-MIlton.

La conférence de cette soirée s'intitule: **Horticulture nouvelle vague**. Cette conférence nous permettra d'en savoir davanatge sur les récents développements et les nouvelles tendances du monde horticole. Avec l'avènement des toits verts et des murs végétalisés, ce sont les édifices et les infrastructures qui deviennent des aménagements paysagers. De plus, l'époque où le jardin était vu comme une oeuvre uniquement décorative est révolue; les aménagements paysagers doivent maintenant être utiles et permettre d'améliorer la qualité de vie des humains. Murs végétalisés, agriculture urbaine, aménagement paysager comestible, matériaux paysagers recyclés et récupérés, phytotechnologies, biotechnologies, vous saurez tout sur l'horticulture nouvelle vague!

Notre conférencier, **Albert Mondor** est horticulteur et biologiste. Passionné d'horticulture environnementale et d'agriculture urbaine, il conçoit et réalise des jardins et des aménagements paysagers originaux et extrêmes depuis plus de 30 ans. En plus de donner des cours et des conférences à travers le Canada, il écrit une chronique hebdomadaire, il a aussi publié divers ouvrages portant sur l'agriculture urbaine et lance son douzième livre intitulé Insectes urbains du printemps 2020. De plus, il participe régulièrement à diverses émissions de radio et de télévision à titre d'animateur ou de chroniqueur. Créateur de nombreux jardins publics et privés, Albert Mondor a été lauréat de plusieurs distinctions pour ses aménagements paysagers dont le prestigieux prix Henry-Teuscher du Jardin botanique de Montréal en 2014, honneur qui souligne sa contribution exceptionnellle à l'avancement du savoir et des connaissances dans le domaine de l'horticulture au Québec.

Ce sera aussi la tenue de notre assemblée générale annuelle.

On vous attend avec plaisir et amenez vos amis; nous aurons un goûter léger, des prix de présences et tirages.

Bienvenue à tous!

sheltc@fsheq.net www.sheltc.fsheq.org

Solon situation COVID-19

La Sûreté du Québec vous informe

En collaboration avec

Service, professionalisme, respect et intégrité.

AUGMENTATION DES SIGNALEMENTS EN MATIÈRE D'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS SUR INTERNET : LA SQ ET LE SPVM APPELLENT À LA VIGILANCE DES PARENTS

Montréal, le 9 avril 2020 - La Sûreté du Québec (SQ) et le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) veulent sensibiliser les parents aux dangers de l'exploitation sexuelle auxquels sont exposés les enfants sur Internet. Comme les jeunes passent plus de temps en ligne en cette période de confinement, les risques liés à ce type de crime augmentent tout également. Les policiers faisant partie des équipes de lutte à l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet du SPVM et de la SQ demandent donc aux parents d'être à l'affût de ce type d'exploitation sexuelle.

L'exploitation sexuelle des enfants sur Internet peut prendre différentes formes. Certains cyberprédateurs persuadent l'enfant de produire du matériel (des photos ou des vidéos) de nature sexuelle en le manipulant ou le menaçant. D'autres font semblant de faire partie du même groupe d'âge ou se font passer pour des adultes de confiance afin d'établir un lien avec le jeune et ultimement, le rencontrer et l'exploiter. Parfois, aussi, ce sont les jeunes qui produisent et partagent sur diverses plateformes web des images intimes d'eux-mêmes sans toutefois prendre conscience de toutes les conséquences que peuvent amener ce genre de comportement.

Toute forme de contenu à caractère sexuel impliquant des mineurs, qu'elle soit l'œuvre d'un cyberprédateur ou d'une initiative personnelle, est illégale.

Il est important que les parents demeurent vigilants et portent une attention particulière à l'utilisation que leurs enfants font des appareils électroniques et à leurs activités sur Internet.

Voici quelques conseils de prévention pour protéger les enfants de l'exploitation sexuelle sur internet :

- Sensibilisez votre enfant aux dangers auxquels il peut être exposé sur Internet dont l'exploitation sexuelle et informez-le des façons de se protéger.
- Rappelez-lui de ne jamais divulguer d'informations personnelles sans votre autorisation (nom, adresse, téléphone, etc.).
- Dites-lui de ne jamais accepter de rencontrer un «ami» internaute en personne.
- Encouragez votre enfant à partager ses expériences sur Internet avec vous de la manière dont vous lui parlez de ses autres amis et activités non virtuelles.
- Activez les paramètres de confidentialité les plus élevés pour les systèmes de jeu en ligne, les appareils électroniques et les applications.
- Installez l'ordinateur dans une pièce accessible à toute la famille.
- Exercer une supervision de ses activités internet, entre autres, en présélectionnant vous-même des sites d'intérêt.
- Demandez-lui de vous informer si une personne lui demande de fournir des photos de lui ou de pratiquer des activités de nature sexuelle.

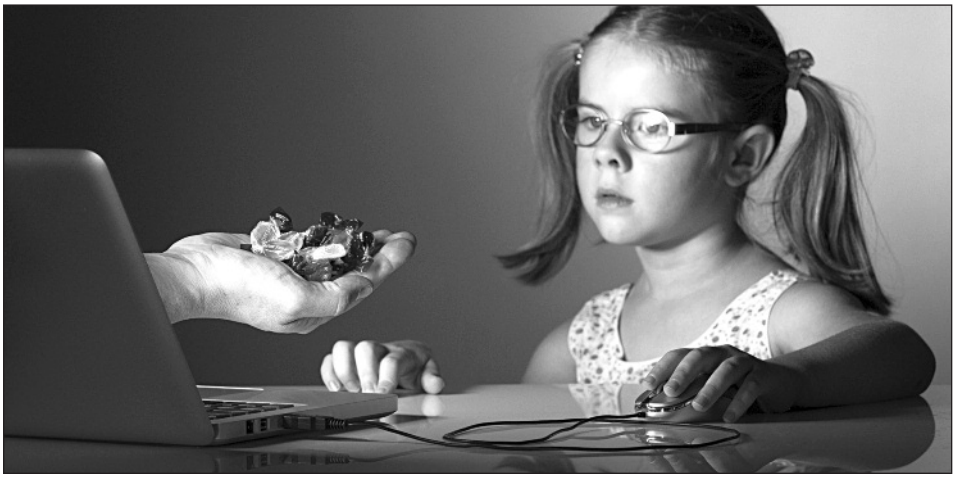

Pour plus d'informations et conseils de prévention :

https://spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Securite-des-enfants-sur-internet

https://spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Cyberpredateur

https://www.cyberaide.ca/app/fr/

Si vous soupçonnez l'existence d'une activité en ligne potentiellement dangereuse, ou que vous ne savez pas quoi faire face à une situation impliquant votre jeune, n'hésitez pas à communiquer avec votre service de police.

Sûreté du Québec MRC des Maskoutains (En cas d'urgence, composez 310-4141 (*4141 cellulaire) ou le 9-1-1
925, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe (Qc) J2S 3C4 Tél. : (450) 778-8500 Téléc. (450) 778-8640
courriel : poste.mrc.maskoutains@surete.qc.ca Internet : www.sq.gouv.qc.ca

Est-ce bon à savoir? Il faut se le dire....

Communauté chrétienne de St-Valérien

Quelle situation spéciale??????

Une pandémie n'est pas une pendaison! L'humanité en a vécu une multitude et il n'est pas nécessaire d'aller fureter avant le 20e siècle pour en voir toutes les conséquences. Il y a eu depuis cent ans différents microbes ou virus qui ont secoué le système immunitaire des humanoïdes que nous sommes.

Passons vite la séquence des chiffres : 200 millions de décès par la rougeole. Cependant depuis les années 60, un vaccin a presque éliminé ce mot de notre environnement.

Entre 100 et 200 millions de victimes associés à la grippe espagnole.

Selon l'OMS, en 2014, cette maladie (la tuberculose) aurait été la cause du décès de 1million et demi de personnes.

Quel sera le bilan de la pandémie actuelle? Y don't know!

Ce que je sais cependant, c'est que notre organisme est porteur de maintes bibittes autant imprévisibles que sournoises. Faire comme si elles n'existaient pas serait insouciant, peut-être, je pèse mes mots, imbécile, etc.

Je n'ai point besoin de répéter les restrictions imposées ni les marques de prévention à prendre mais, j'aimerais souligner une voie moins explorée qui pourrait s'avérer une excellente source de vision positive. La voie de l'intériorité, s'alimentant à la réflexion, à la méditation ou encore à la prière peut créer un climat de sérénité et de paix. Je sais que des membres de notre communauté paroissiale et beaucoup d'autres au Québec s'adonnent à la prière pour soutenir les personnes qui ont besoin de soutien autant moral que physique.

Faisons-nous confiance et faisons confiance à la vie!!!!!!!!

En communion d'espérance avec vous tous…

Marcel Delage

SERVICE OFFERT

SARCA MOBILE

En ce temps de quarantaine, il y a certainement plusieurs de vos projets qui ont été mis sur pause, que ce soit personnel, professionnel ou scolaire.

Cette situation de confinement vous a peut-être également amenée à vous questionner sur ce que vous voulez dans la vie, votre personnalité et les valeurs qui vous animent.

Il est possible que suite à cette introspection, un désir de changement ou la recherche d'un nouveau défi s'impose à vous. Malgré l'isolement que vous vivez présentement, un projet de formation peut commencer à être exploré et planifié dès maintenant.

D'ailleurs, SARCA Mobile reste à votre disposition, toujours gratuitement, afin de vous accompagner dans ce processus. Il est évident que ce sera à distance, mais il me fera plaisir de faire tout mon possible afin de répondre à vos questions professionnelles et scolaires.

Je vous invite à me rejoindre sur ma page Facebook professionnelle qui se nomme Audrey Gatineau Pro et également aimer la page de Service d'accueil, référence et accompagnement-SARCA de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe. Vous pouvez aussi communiquer avec moi par courriel.

J'ai hâte de vous lire!

***Audrey Gatineau**, conseillère en information scolaire et professionnelle*

audrey.gatineau@cssh.qc.ca

SARCA

Commission scolaire DE SAINT-HYACINTHE

COMMUNAUTAIRE

POPOTE ST-VALÉRIEN

La Popote Roulante est un service de repas chauds préparés par le Centre de Bénévolat de Saint-Hyacinthe.

Ces repas sont livrés chez-vous, entre 11h45 et 12h45, le mardi et le jeudi.

Les personnes de 65 ans et plus, les personnes en convalescence ou en perte d'autonomie demeurant à la maison, peuvent bénéficier de ce service.

Afin de connaître le service de la Popote, des certificats-cadeaux sont disponibles.

POUR INFORMATION:
Agathe Lambert 450-549-2140
Thérèse Tétreault 450-549-2250

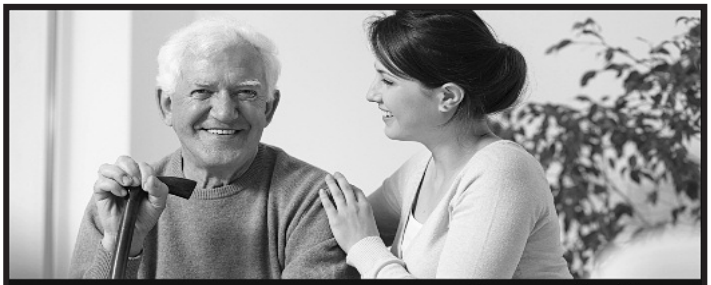

VOUS PRENEZ SOIN D'UN AÎNÉ?

Que ce soit un membre de votre famille proche ou éloignée, un ami ou même un voisin.

Que vous l'aidiez de façon quotidienne ou hebdomadaire. Peu importe le type d'aide que vous lui offrez... vous êtes proche aidant.

Vous avez besoin d'information, d'accompagnement ou de soutien.

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!
SOUTIEN • ACCOMPAGNEMENT • INFORMATION
450.771.4010

MFM LA MAISON DE LA FAMILLE DES MASKOUTAINS

Projet réalisé grâce au soutien financier de :

L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS MONTÉRÉGIE

Les services Jérôme Royer inc.

Réalisation et entretien d'aménagements paysagers
Entretien et rénovation résidentielle

Pour la qualité de votre milieu de vie!

www.servicesjeromeroyer.com
jroyer@telupton.com

450 230-2021

RBQ : 5592-0292-01

Pharmacie Nicolas Borri
Pharmacien-propriétaire

Nicolas Borri,
Pharmacien-Propriétaire

54, St-Patrice
St-Liboire (QC) J0H 1R0
T 450 793-4466
F 450 793-4861

Lun. Mar. Vend.
9h30 à 18h00
Mer. Jeu.
9h30 à 20h00
Sam.
9h30 à 17h00

Livraison gratuite

membre affilié à Proxim

www.groupeproxim.ca

MINI-EXCAVATION
JULES NORMANDIN INC.

R.B.Q. 8102-4788-59

MARTEAU HYDRAULIQUE
SPÉCIALITÉS

MINI-EXCAVATION
CÂSSAGE DE BÉTON
LAVAGE DE DRAIN DE FONDATION
LAVAGE DE CHAMPS D'ÉPURATION

Réparation de champs d'épuration

Cellulaire:
450-278-2841
Courriel:
julesnormandin@hotmail.com

932, CH. MILTON, ST-VALÉRIEN

TÉL. BUR.: 450-549-2841

ENTREPRISES
G.A.BEAUDRY
& FILS INC.
ÉLECTRICIENS
DEPUIS 1963

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE • INDUSTRIEL

ALARME FB

815, RANG 20, UPTON QC J0H 2E0
TÉL. : 450 549-4435 TÉLÉC. : 450 549-5654
gabeaudry@telupton.com

PSST...
IL Y A UNE PLACE POUR VOTRE ANNONCE ICI!
Pour informations:
1 877 553-1955

EXCAVATION
Réal COUTURE INC.

DÉNEIGEMENT – TERRASSEMENT
Sable - Terre - Pierre - Gravier
RBQ # 5680-5591-01
Installation de fosses septiques • Champs d'épuration

774, Grande Ligne
Saint-Valérien (Qc)
J0H 2B0

Réal Couture, prop.
Tél.: (450) 549-2320
Cell.: (450) 278-2321

Me Christian Daviau
Notaire & conseiller juridique

chdaviau@notarius.net

315, rue Visitation, Upton (Québec) J0H 2E0
Tél. : **450 549 4581** Télec. : 450 549 5698

802, rue Principale, Roxton Pond (Qc) J0E 1Z0
Tél. : **450 777 6030** Télec. : 450 372 3063

Les Publications Municipales
Division de 9252-8223 Québec Inc.

Denis Rheault, président
Courriel: denis@pubmun.com

Concepteurs et imprimeurs de votre journal

424, du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu (Qc) J0L 1R0 • **1 877 553-1955**

www.pubmun.com

On **évalue**
pour mieux conseiller.
On **conseille**
dans le but d'aider et de guider.
On **rassure**
parce qu'on a la volonté d'en faire plus.

COURTIKA ASSURANCES inc.
CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES ET SERVICES FINANCIERS

BEDFORD
COWANSVILLE
FARNHAM
GRANBY
UPTON

1 800 527-6591
courtika.com

Villa Mont-Plaisant
Résidence pour personnes aînées
Nicole Beaudry
Propriétaire
1402, rue Laplante, Saint-Valérien (QC) J0H 2B0
Téléphone: (450) 549-2961

TRAITEUR MaD
Maryse Deslandes
Tél. : 450 549.2944
Cell. : 450 230.1574
Service de traiteur
Gâteaux pour toutes occasions
Système de photos comestibles
995 rue du Coteau, Saint-Valérien-de-Milton, Qc J0H 2B0

Excavation Sylvain Plante et Fils Inc.
217, Rang Charlotte
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0
R.B.Q. 8102-7773-03
TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION
Gravier • Sable • Pierre
Terre à jardin
Terre à gazon tamisée
INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION
MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER
PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V
Sylvain : 450 793-2534 Bur. : 450 793-2535

GILLES CUSSON INC.
■ RENÉ CUSSON
rene@gcusson.ca
■ FABRICATION DE CYLINDRES
■ SYSTÈME HYDRAULIQUE
■ BOYAUX ET RACCORDS
■ ATELIER MÉCANIQUE
1391, rue Des Peupliers
Saint-Valérien, QC J0H 2B0
www.gcusson.ca
T. 450 549-2325
F. 450 549-2992

TENCO
INTERTEK ISO 9001:2008
Daniel Beaudoin, CA
President
Tenco, Inc.
1318, Principale
St-Valérien-de-Milton (Québec)
J0H 2B0
www.tenco.ca
Cell.: 450 501-1241
Tel.: 450 549-2411 #226
Fax: 450 549-2415
dbeaudoin@tenco.ca

Desjardins
Caisse d'Acton Vale–Rivière Noire
450 546-2715
www.desjardins.com/caisse-actonvale-rivierenoire

Pavé
Muret
Céramique en tout genre
Pas japonais
Pierre naturelle
Arrosage automatique
Éclairage
Plantations
Tourbe
PASSION PAVÉ INC.
RBQ: 5679-3144-01
Sophie-Anne Collette, propriétaire
514 690-4674
www.passionpave.ca